

Administration

5. Place des Martyrs communale L-3361 Leudelange de Leudelange www.leudelange.lu

T. 37 92 92-1 F. 37 92 92 - 219 commune@leudelange.lu

Leudelange, 10 octobre 2025 N.réf. 25/1060/JG

AVIS DE PUBLICATION

Administration communale de Leudelange

Autorisation EAU-AUT-24-1063-M25.1

Conformément à l'article 24 § 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation EAU-AUT-24-1063-M25.1 concernant la modification de l'autorisation EAU-AUT-24-1063 pour la pose de canalisations pour eaux mixtes et pour eaux pluyiales dans I a Rue de la Montée et la Rue des Prés à Leudelange est ouverte à l'inspection du public du 10 octobre 2025 au 18 novembre 2025 inclus au bureau de la population en la mairie de la Commune de Leudelange.

Conformément à l'article 25 de la loi susmentionnée un recours peut être interjeté auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans un délai de 40 jours à partir du jour de l'affichage de la présente décision.



Le Collège des bourgmestre et échevins, Lou LINSTER Vanessa BALDASSARRI-DEMOLING Jean-Pierre ROEMEN